

CA du 27 août 2019

Les Commissions

Un Règlement des commissions est en cours d'élaboration.

Commission des standards

Bombay/Burmese américain

Etant donné le faible effectif dans ces races et le statut du Burmese dans les autres fédérations, proposition de diversifier les lignées par mariages avec des Burmese anglais, ponctuellement, sur programme d'élevage « simplifié ».

Décision :

Inscrire le sujet au prochain ordre du jour du Conseil Scientifique pour avis.

Modification du règlement RIEX

Possibilité de l'enregistrement en RIEX de chats issus de parents de couleur ou variété non reconnues dans la race mais testés non-porteurs du gène même s'ils sont porteurs de maladie récessive (Cf. article 3 du règlement RIEX).

Exemple : les Bengals issus de Bengals Poil Long mais testés non porteurs du gène en question même si porteur de maladie récessive.

Validé

Tableau des examens requis pour l'inscription des chats à d'autres livres que le Livre Principal et les programmes d'élevage

Publication du tableau récapitulant les examens demandés pour les maladies dans ces cas de figure (établi par le Dr Marie Abitbol et validé par la Commission des Standards et le Conseil Scientifique).

[\(Cf. tableau\)](#)

Tests génétiques de maladies et chats de race non reconnue

Possibilité d'enregistrer des tests PKDef, PRA-rdAc, PKD sur les pedigrees et enregistrements (RF) des chats de race non reconnue (et European SH) afin de permettre la production de sujets indemnes par filiation pour ces 3 maladies dans les programmes d'élevage (ou mariages autorisés par le standard, comme chez le Munchkin, par exemple).

Validé

La PKD chez l'American Shorthair et Wirehair

Pour répondre à la demande du club de race (THECC), et avec l'accord du Conseil Scientifique, il a été proposé d'ajouter les résultats du test génétique pour la PKD chez ces 2 races pour inscription sur les pedigrees et dans la grille SQR.

Validé

Modifications des modalités de sélection au CGA

Proposition du Groupe de travail :

- valoriser la descendance en attribuant désormais au parent des points de manière croissante en fonction du niveau du descendant (si le chat a un descendant de niveau N2, il obtient 2 pts, N3 = 4 pts, etc.)

- donner plus de valeur aux Best obtenus en spéciales d'élevage

- appliquer une décote aux résultats les plus anciens.

[\(Cf. Principes de sélection – CGA 2021\)](#)

Une [FAQ](#) sera publiée afin de répondre aux principales questions que se posent les éleveurs :

pourquoi accepter des chats stérilisés ? des chats étrangers ? Quels Best sont pris en compte ?
Pourquoi ne pas limiter le nombre de participations au CGA ? Etc.

Décision :

La proposition est validée et doit être mise en production rapidement.

L'information aux éleveurs et la FAQ doivent être publiées dans la foulée.

Scottish/Highland

Vote pour la décision suivante :

Mesure pour toutes les portées de Scottish/Highland nées en France à partir du 1er janvier 2020, que les reproducteurs soient nés en France ou importés, et pour tous les chats étrangers demandant leur enregistrement à compter de cette date :

tout reproducteur produisant des chatons Scottish/Highland y compris British Shorthair/Longhair et American Shorthair, doit être identifié génétiquement et testé pour le gène FOLD pour l'enregistrement d'une déclaration de saillie et de naissance, ainsi que les chats importés pour leur enregistrement au LOOF, ou au moment où ils reproduisent s'ils sont déjà enregistrés.

Les tests de filiation devront être fournis pour tous les chatons au moment de la demande de pedigrees.

Validé mais application reportée au 1^{er} juillet 2020